Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260113-CCAS2026_002-DE

DÉPARTEMENT des COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de QUÉVERT

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Du 13 janvier 2026
Nombre de Membres en exercice = 15 ; de présents = 12 ; de votants = 12

AFFAIRE N° 2026-002 – OBJET : Mise à disposition logement d'urgence
M. PELLIZZARI OLIVA Guido
Et Mme PELLIZZARI VILLARTA Sol Maria

L'An Deux Mille Vingt Six, le 13 janvier, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale par Monsieur LANDURÉ Philippe, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. LANDURÉ Philippe, Président, Mme DENIEL Catherine, Vice-Présidente ; FAUCHE Sylvain, FUSCO Maryse, , LECLERC Christophe, LESAICHERRE Didier, LESNÉ Sylvie, MOREAU Mireille, ROLLAND Janick, URVOY Yolande, , LÉOST-TRÉMEL Françoise THIEULIN Emmanuel
ÉTAIENT EXCUSÉES : JUGUE-FOURNET Brigitte, RUISSEAU Bénédicte, ALLAIN Isabelle

Secrétaire de séance : M. LESAICHERRE Didier

Par délibération du 11 Décembre 2008, le C.C.A.S a accepté la gestion du logement d'urgence en ce qui concerne son attribution et l'encaissement de l'indemnité d'occupation.

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE, la prolongation de mise à disposition du logement d'urgence sis « 31, Rue Sainte Anne », pour une durée de trois mois (du 27 décembre 2025 jusqu'au 27 mars 2026) à :

- **M. PELLIZZARI OLIVA Guido, Mme PELLIZZARI VILLARTA Sol Maria et leurs enfants.**
  En raison de la non-attribution d'un logement social.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Président,
Philippe LANDURÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE QUEVERT Côtes d'Armor